



*Pays de la Bresse bourguignonne*  
Conseil de développement

## Rapport d'activité 2021

*Pays de la Bresse bourguignonne*



Conseil de développement  
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS



## Vie de l'association : Les réunions statutaires du Conseil de développement en 2021

Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement ou de mesures de freinage, 2 réunions statutaires ont eu lieu en présentiel :

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	20 septembre	Préparation assemblée générale annuelle Inscriptions aux ateliers débat du PNR Information sur l'initialisation d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique Questions diverses
A.G. ordinaire	21 octobre	Rapport moral et d'activité 2020 Places vacantes Retour sur les ateliers débat PNR Informations sur le futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique Questions diverses

Au 31 décembre 2021, les membres du Conseil d'Administration élus le 21 octobre 2021 pour la période 2021-2023 sont :

- > **Denis JUHE**, Président, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, Secrétaire
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Alain CORDIER**, Milieux culturels
- > **Fabrice TERRIER** (*place confirmée lors du Conseil d'Administration du 7 juillet 2022*)
- > **Claude GIROD**, Projet Alimentaire Territorial
- > **POSTE VACANT** (représentant-e- auprès de Terres de Bresse)
- > **POSTE VACANT** (représentant-e- auprès de Bresse Nord Intercom')
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**

Pour les postes vacants, Claude GIROD a été candidate lors de l'assemblée générale annuelle du 21 octobre 2021.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2018, les membres du Bureau sont :

- > **Denis JUHE** Président
- > **Vice-Président (POSTE VACANT)**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS** Secrétaire
- > **Trésorier (POSTE VACANT)**

Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 14 décembre 2018.



## Réunion « Avis du Conseil de développement sur les enjeux de la transition écologique en Bresse bourguignonne » organisée le 15 novembre 2021

Cette réunion a été animée par le cabinet SETEC, missionné par l'Etat dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays de la Bresse bourguignonne, a fait l'objet d'un compte rendu qui a été annexé au CRTE finalisé en décembre 2021 :

« L'objet de la réunion est de collecter les avis du CODEV sur les éléments de diagnostic et de projet de territoire qui sont intégrés au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), actuellement en cours d'élaboration en Bresse Bourguignonne pour une signature fin 2021.

*Il est rappelé que ce document CRTE sera évolutif.*

*En préambule, le CODEV indique qu'il n'a pas été consulté pour le plan de relance et que les financements alloués aux communes restent insuffisants, en particulier lorsque celles-ci doivent assurer leur rôle de pôles d'équilibre et donc prendre en charge les services que cela implique.*

*Les Présidents des quatre communautés de commune qui constituent la Bresse Bourguignonne ont validé cinq enjeux suivants :*

- Rénovation du bâti*
- Sobriété foncière*
- Développement des énergies et en particulier la méthanisation*
- Agriculture*
- Mobilité*

### **Rénovation du bâti**

*L'amélioration des performances énergétiques, de l'impact environnemental et du confort thermique des bâtiments est bien une priorité. Le bâti des bourgs centre est prioritaire car cela peut contribuer également à la réduction des déplacements et au maintien d'activités dans ces bourgs.*

*La rénovation du bâti pose des problèmes à la fois de financement et d'identification de « partenaires de confiance » permettant de délivrer les bons conseils.*

*Le CODEV souhaite que l'information des publics concernés soit plus efficace car la multiplicité des dispositifs et des guichets ne les rendent pas très lisibles et évidents.*

*Le fait que les travaux puissent s'accompagner d'engagements de performance n'est pas encore passé dans les habitudes.*

### **Consommation foncière**

*Le CODEV fait remarquer que la consommation foncière des villes centre (par exemple Tournus) reste importante et que les sollicitations pour l'implantation de grands pôles logistiques sont fortes.*

*Le recyclage des friches industrielles se heurte toujours aux mêmes problématiques avec des coûts ou des délais trop élevés ce qui limite leur attractivité.*

*Le CODEV s'interroge sur la possibilité de taxer la vacance des biens immobilier dans certains secteurs stratégiques afin d'accélérer les mutations et la réhabilitation des biens.*

### **Energies renouvelables et méthanisation**

*Le CODEV est favorable au développement de la méthanisation dans la mesure où ces installations restent maîtrisées afin que leurs intrants ne soient pas en concurrence avec les filières d'agriculture nourricière.*

*Le CODEV est favorable aux projets de centrales photovoltaïques sous forme de « centrales villageoises ».*

*Le CODEV n'exclue pas l'exploitation des gisements éoliens qui seraient éventuellement pertinent après une évaluation par l'ensemble des parties prenantes, y compris les collectivités. Le CODEV déplore les méthodes d'implantation et les procédés employés par certains promoteurs privés.*

*Les filière bois énergie locales et renouvelables sont à encourager dans une logique TePos et économie circulaire. Cela inclus des chaufferies collectives au bois ainsi que des chauffages individuels au bois selon les cas.*

*L'implantation et l'exploitation durable des haies ainsi que l'évolution des peuplements forestier sont indispensables à l'équilibre d'une filière bois locale.*

*Cas particulier de l'unité de tri méthanisation du SMET à Chagny :*

*Du fait de l'interdiction programmée de l'épandage du digestat issu du processus de méthanisation de cette unité à cause de la présence de plastique résiduel, le modèle économique sera à revoir.*

### **Agriculture**

*Le CODEV insiste sur la défense du modèle de polyculture élevage Bressan. L'installation avec des modèles diversifiés permettant la reprise des sièges d'exploitation sans les détruire et sans les regrouper dans des exploitations plus grandes est un objectif à défendre.*

*Cas particulier de la loi Egalim :*

*Le faible taux d'exploitation bio en Bresse par rapport à la moyenne nationale est pénalisant pour respecter le seuil de 50% de produits locaux dont 20% de bio dans les cantines scolaires.*

*Les freins aux conversions vers une labellisation bio doivent être analysés pour être levés.*

### **Mobilité**

Le CODEV préconise la mise en place d'un « mix de mobilités » afin de contrer la prééminence de la voiture individuelle comme mode de déplacement sur le territoire.

De nombreux dispositifs sont à expérimenter et à développer.

La Mission Mobilité est à ce titre un acteur clef du territoire, en appui de la prise de compétence des quatre communautés de communes.

Les changements de modes de déplacement impliquent également des aménagements d'infrastructures au premier rang desquelles figurent les voies cyclables. D'une part les voies dédiées à vocation touristiques et d'autre part les aménagements urbains et les aménagements des espaces publics.

Le CODEV fait remarquer qu'une vigilance est nécessaire sur les aménagements réalisés dans certains bourgs et villages avec une rationalisation et des séparations physiques des espaces qui peuvent parfois être pénalisants pour certains modes et en particulier le vélo.

Le CODEV s'interroge sur l'avenir du ferroviaire et l'aménagement de la médiathèque dans l'ancien bâtiment voyageurs de la gare de Louhans. »

Présents à cette réunion, Jean-Paul VERGUET a fait part d'une contribution écrite de la FNE71 et Denis JUHE a rédigé un courrier concernant l'agriculture et la restauration collective ; les autres présents le 15 novembre étaient Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Eric BLANC, Anton ANDERMATT, Jean-Claude BUGAUD, Thierry LOPES, Claude GIROD, Christian GUILLOT et Alain CORDIER.

Les CRTE n'ont pas d'enveloppe financière spécifique ; les projets éligibles sont subventionnés par les financements existants comme la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



## La mobilisation par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

---

### Invitation du Président du Conseil de développement aux réunions statutaires (comité syndical) qui ont eu lieu

- **Le 1<sup>er</sup> février 2021** (dont la validation du bilan final du contrat de ruralité 2017-2020 et la présentation du plan d'action 2021 de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne) ;
- **Le 26 avril 2021** (dont les rapports d'activité 2020 et la démographie médicale en Bresse) ;
- **Le 20 septembre 2021** (dont la création d'un comité de pilotage pour le futur Projet Alimentaire Territorial et l'élection d'un nouveau membre socioprofessionnel au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne) ;
- **Et le 6 décembre 2021** (dont la finalisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique et le Débat d'Orientation Budgétaire 2022).

Le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a également sollicité des membres du Conseil de développement dans le cadre

- **Du programme européen LEADER « Entrer dans la transition énergétique » financé par le FEADeR 2014-2020** prolongé pour les années 2021 et 2022 avec une réunion (en visioconférence) le **25 janvier 2021** (composition du Comité de Programmation suite aux élections 2020 et état d'avancement par fiche-action) et une réunion (en présentiel) le 6 septembre 2021 (nouvelle maquette financière à 2 036 000 euros, programmation d'un dossier concernant l'animation de l'OPAH Bresse Louhannaise Intercom' et clôture du contrat territorial 2018-2021 financé par le Conseil Régional) ;
- **Des études de faisabilité d'un Parc Naturel Régional (PNR)** avec les 3 ateliers débats (30 septembre, 1<sup>er</sup> et 14 octobre 2021) et le Comité de Pilotage du 23 novembre 2021 ;
- **De l'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT)** avec le Comité de Pilotage réuni le 28 octobre et le 2 décembre 2021.

S'agissant du **Contrat Local de Santé (CLS)**, les réunions prévues (assemblée plénière, Conseil Local de la Santé Mentale, etc) ont été annulées au vu de la situation sanitaire et du fait de

*Pays de la Bresse bourguignonne – Conseil de développement*

*Validé Assemblée Générale 20 octobre 2022*

l'indisponibilité de l'ARS ainsi que de la chargée de mission ; il en est de même pour les manifestations exceptées **Arcad'elles du 3 octobre 2021**.

+ d'informations sur <https://www.pays-bresse-bourguignonne.com>



## La mobilisation par les Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne

---

**Pour Bresse Louhannaise Intercom'**, le Président du Conseil de développement, habitant à SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 20 janvier 2021** (dont les aides économiques aux entreprises locales) ;
- **Le 10 mars 2021** (dont le Débat d'Orientation Budgétaire 2021, l'évolution des zones d'activités, la prise de compétence mobilité, la poursuite de la mobilisation du Fonds Régional des Territoires pour les aides économiques et la création d'une bibliothèque itinérante) ;
- **Le 7 avril 2021** (dont le choix du maître d'œuvre pour la construction d'une salle de sport, l'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergies et la validation du budget 2021) ;
- **Le 2 juin 2021** (dont le dispositif « Petites Villes de Demain » avec le lancement d'une étude sur l'état du commerce post covid 19 et le recrutement de 2 agents, du changement de délégataire pour l'exploitation du service public d'eau potable et l'évolution du transport à la demande) ;
- **Le 7 juillet 2021** (dont l'adhésion à la création de l'EPAGE Seille et affluents) ;
- **Le 29 septembre 2021** (dont le lancement sur l'élaboration du projet de territoire et d'une étude sur le logement des jeunes en insertion professionnelle conjointement avec la Mission Locale) ;
- **Le 24 novembre 2021** (dont un point d'étape sur la création de la bibliothèque itinérante et la présentation **du rapport d'activité 2020 du Conseil de développement**).
- **Et le 15 décembre 2021** (dont le projet d'achat et d'aménagement d'un bâtiment appelé à devenir un Centre de Santé, et la mobilisation du Fonds de développement pour la transformation numérique des collectivités).

+ d'informations sur <http://www.bresselouhannaiseintercom.fr>

**Pour Terres de Bresse**, le poste de représentant du Conseil de développement est toujours vacant depuis 2017 mais d'importants sujets ont été traités lors de réunions qui ont eu lieu

- **Le 4 février 2021** avec les aides économiques aux entreprises locales, le dispositif Petites Villes de Demain avec la création d'un poste de Chef de projet et Habiter Mieux ;
- **Le 18 mars 2021** avec la présentation du projet de PNR, la demande de prise de compétence mobilité et la création de 2 postes d'agents pour l'Espace France Services ;
- **Le 8 avril 2021** avec le vote du budget 2021 qui identifie de multiples projets ;
- **Le 24 juin 2021** avec le lancement du projet du pôle enfance petite enfance et la création d'un lieu d'accueil pour seniors ;
- **Le 23 septembre 2021** avec la présentation du lancement d'une nouvelle Convention Territoriale Globale avec la CAF dont des réunions de travail qui ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre et le 10 décembre 2021 ;
- **Le 21 octobre 2021** avec les concrétisations de la compétence GEMAPI ;
- **Et le 9 décembre 2021** avec les aides économiques, un projet d'implantation commerciale, le choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de Pôle enfance et la lutte contre les violences intrafamiliales.

+ d'informations sur <https://www.terresdebresse.fr>

**Pour Bresse Revermont 71**, le représentant du Conseil de développement, M. Jean-Claude BUGAUD, habitant à DEVROUZE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 23 février 2021** (dont la prise de compétence mobilité et les aides économiques aux entreprises) ;
- **Le 13 avril 2021** (dont le vote du budget 2021 et le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs) ;
- **le 1er juin 2021** (dont les installations dans les cellules commerciales et le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH) ;
- **le 7 septembre 2021** (dont la taxe GEMAPI pour la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations et la recherche de solutions d'hébergement en cas d'extrême urgence)
- **le 16 novembre 2021** (dont la confirmation des 4 projets d'accueil de la petite enfance et le développement du réseau des bibliothèques intercommunales)
- **et le 21 décembre 2021** (dont une réunion sur le déploiement de la fibre optique et un débat sur les projets de parcs éoliens).

+ d'informations sur <https://www.ccbresserevermont71.fr>

**Pour Bresse Nord Intercom'**, le poste de représentant du Conseil de développement est devenu vacant depuis le départ de Marc SIMIDE, d'importants sujets ont été traités comme

- la présentation du **rapport d'activité 2019 du Conseil de développement** et celle du projet de PNR **le 4 février 2021** ;
- le vote du budget 2021, la demande de prise de compétence mobilité et le dispositif Petites Villes de Demain **le 25 mars 2021** ;
- la validation de l'Avant Projet Détaillé concernant la construction d'un nouveau gymnase intercommunal et le lancement d'une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en œuvre d'un programme de vidéo-surveillance à l'échelle intercommunale **le 6 mai 2021**
- la signature de la convention Petites Villes de Demain actée **le 1er juillet 2021** ;
- la mise en œuvre d'un projet éducatif de territoire, le lancement d'une étude sur la création d'une Voie Verte et la création d'un Espace France Services **le 16 septembre 2021** ;
- le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat **le 18 novembre 2021** ;
- Et la contractualisation Zone de Revitalisation Rurale avec l'Agence de l'Eau **le 2 décembre 2021**.

+ d'informations sur <https://www.bressenordintercom.fr>

**Un courrier a été envoyé aux 4 Communautés de Communes suite à l'assemblée générale du 21 octobre 2021** : « Monsieur le Président,

*Par l'intermédiaire du Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, vous avez, en septembre 2020, réaffirmé votre intérêt pour notre Conseil de développement et je vous en remercie vivement.*

*Vous trouverez, sous ce pli, notre rapport d'activité 2020 validé lors de notre assemblée générale annuelle du 21 octobre courant et à laquelle vous avez été invité ; je vous encourage à le présenter devant votre assemblée délibérante.*

*Alors que notre Conseil de développement doit se (re) mobiliser sur différents sujets comme le projet de PNR, la transition écologique (futur CRTE 2021-2027, etc.) et l'élaboration de nouveaux dispositifs intercommunaux (« Projet de Territoire 2020-2026 », PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain, convention avec la CAF, etc.), je sollicite votre appui pour*

- *compléter notre assemblée générale (15 places vacantes à ce jour),*
- *et identifier un représentant ou une représentante qui puisse participer à certaines réunions de votre Communauté de Communes (en ce qui me concerne, je suis le représentant pour Bresse Louhannaise Intercom' qui m'invite lors de ses conseils communautaires).*

*Si vous le souhaitez, nous pouvons nous rencontrer pour commencer à identifier des personnes et pour échanger sur les perspectives d'un partenariat conforme à nos statuts en vigueur depuis 2017 (ci-joint) ; partenariat qui serait bénéfique pour les membres de nos 2 structures et pour*

*Pays de la Bresse bourguignonne – Conseil de développement*

*Validé Assemblée Générale 20 octobre 2022*

les habitants du territoire. »



## Sollicitations du CESER Conseil Economique Social Environnemental Régional

---

**La deuxième rencontre régionale CESER-CODEV prévue en 2020 avait été reportée en 2021 en raison du contexte sanitaire mais elle n'a pas eu lieu** (périodes de confinement, de mesures de freinage, de réserve électorale et de renouvellement post élections régionales).

### **Le CESER a transmis plusieurs rapports au cours de l'année 2021 dont**

- « *Bilan des activités 2018-2020 du CESER* »
- « *Les incidences de la pandémie Covid-19 sur l'éducation et la formation en Bourgogne-Franche-Comté – Pistes d'analyses et de perspectives* » ;
- « *La réduction des déchets en Bourgogne-Franche-Comté : est-ce possible ?* » ;
- « *Isolement et monoparentalité : comment ces formes de précarité agissent-elles sur la situation financière et sanitaire des femmes et des personnes dont elles ont la charge, en Bourgogne-Franche-Comté ? quelles stratégies correctives peuvent être préconisées à court, moyen et long terme ?* »

+ d'informations sur <http://www.ceser.bourgognefranche-comte.fr/fr>



## Sollicitations dans le cadre du dispositif régional ENVI

---

**« Espaces Nouveaux Villages Innovants » ou ENVI est un dispositif du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui permet de financer des projets éligibles, publics ou associatifs, situés dans les communes de moins de 3 500 habitants.**

En tant que membre du Comité Technique ENVI de la Région, le Président du Conseil de développement est régulièrement sollicité sur le territoire et cela a encore été le cas en 2021 comme par exemple à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, à CONDAL, etc.

Exemples de projets financés en 2021 :

- Accompagnement pour la définition d'un projet participatif d'aménagement par CONDAL ;
- Création d'une aire de jeux par OUROUX-SUR-SAONE ;
- Création de la « Forêt du Jardin » du Lion d'Or à SIMANDRE ;
- Création d'un espace ludique et de rencontres intergénérationnelles par SAINT-ANDRE-EN-BRESSE.



## Composition du Conseil de développement suite à l'application des nouveaux statuts adoptés le 12 octobre 2017

---

**Les nouveaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 ont été enregistrés par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 25 octobre 2017.**

« (...) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

<b>Milieux</b>	<b>Nombre maximum de membres</b>
<i>Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)</i>	10
<i>sociaux</i>	5
<i>culturels</i>	5
<i>éducatifs</i>	5
<i>scientifiques</i>	5
<i>environnementaux</i>	5
<i>associatifs</i>	5

(...) »

**26 membres et 14 places vacantes identifiés suite à l'assemblée générale annuelle du 21 octobre 2021 (+ échanges lors du Conseil d'Administration du 7 juillet 2022)**

**Milieux économiques : 10 membres dont 2 places vacantes**

- Alain THOUVENOT (CCI)
- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- Anton ANDERMATT (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Emmanuel GARCIA-PIQUERAS (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Samuel CHANUSSOT (agriculteur à RATTE)

**Milieux sociaux : 5 membres**

- Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

**Milieux culturels : 5 membres**

- Alain CORDIER (Ecomusée)
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Annick TRUCHOT-BERTHET (Bibliothèques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

**Milieux éducatifs : 5 membres dont 3 places vacantes**

- Thérèse FAUVEAUX (Enseignement agricole)
- Olivier MORIN (consultant organismes de formation)

**Milieux scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes**

- Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

**Milieux environnementaux : 5 membres dont 2 places vacantes**

- Christian GUILLOT (ACTIF)
- Eric BLANC (Déchets)
- Jean-Paul VERGUET (CAPEN 71)

**Milieux associatifs : 5 membres dont 3 places vacantes (avec le décès de Joseph ENTREMONT, représentant de Bresse Transition, en juin 2021)**

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)
- **Fabrice TERRIER** (place confirmée lors du Conseil d'Administration du 7 juillet 2022)